

Le Prix de la Critique architecturale

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **35 (1963)**

Heft 2

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125417>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un centre de jeunesse sur les plans de Le Corbusier

Le Prix de la Critique architecturale

11

Depuis plusieurs années, l'Eglise évangélique réformée neuchâteloise étudie un vaste projet de centre de jeunesse, qu'elle avait prévu d'installer aux Hauts-Geneveys. Les démarches n'aboutirent pas, mais on vient de relancer la chose aux Geneveys-sur-Coffrane (Val-de-Ruz), où l'on acquit, à des conditions particulièrement avantageuses du fait de l'intérêt que le propriétaire manifestait à l'idée, un vaste domaine de 90 000 m², au Crotêt, immédiatement au-dessous de la forêt, entre Jura et lac, avec une vue extraordinaire. Or, l'architecte chauxo-genevois Gaillard, chargé d'étudier la construction, s'est souvenu que Le Corbusier avait établi les plans pour un tel centre, qui n'a pas vu le jour jusqu'ici. Il les lui a demandés, ou plus exactement le grand architecte chaux-de-fonnier a été sollicité par les maîtres de l'ouvrage. Or, il accepterait de céder – eu égard également à l'intérêt de l'entreprise – son projet, qui serait réalisé par M. A. Gaillard, et, au besoin, adapté aux nécessités de l'entreprise et du terrain. En effet, l'état de santé du maître n'est pas excellent, et il est hors de question qu'il s'occupe lui-même du chantier. Ce projet est considérable: il roule sur un million et demi à deux millions de francs, le centre étant destiné à dégorger celui de Vaumarcus, qui a fait ses preuves. Quatre-vingts lits, les installations adéquates, pour congrès, séjours d'études, de vacances, de repos, de méditation, etc. C'est l'Organisation de jeunesse de l'Eglise, dirigée par le pasteur Samy Bonjour, qui s'en occupe. Ce serait la seule construction de Le Corbusier dans le canton de Neuchâtel, hormis ses œuvres de jeunesse des Montagnes neuchâteloises.

L'habitation de l'homme doit-elle être conçue pour son bonheur ou uniquement dans un but de rendement financier?

Week-end du Séminaire coopératif, les 16 et 17 mars, à Jongny-s.-Vevey.

Avec la participation de

MM.: E. Descœudres, rédacteur de «Coopération»,

F. Dominicé, maire de Cologny,

R. Martin, directeur du Centre social protestant de Genève,

M.-D. Mueller, architecte.

Délai d'inscription: 11 mars 1963, à l'avenue Vinet 25, Lausanne. Tél. (021) 25 04 08.

Le Prix de la Critique architecturale, créé en mars dernier par la Fédération des syndicats départementaux d'architectes et le Syndicat des architectes de la Seine, a été attribué le 5 décembre à M. Bernard Champigneulle, du *Figaro littéraire*, pour l'ensemble de son œuvre, et plus particulièrement pour son ouvrage *L'Architecture du XX^e Siècle*, écrit en collaboration avec M. Jean Ache.

M. Champigneulle a obtenu huit voix, contre six à M. Michel Ragon, pour son ouvrage *Le Livre de l'Architecte moderne*.

Le jury, présidé par M. Dameron, était constitué des architectes Balladur, Henri Bernard, Grand Prix de Rome; Besnard-Bernadac; Croizé; Dubuisson, président du Cercle d'études architecturales; Jean Fayeton; Robert Genermont; Guillaume Gillet, Grand Prix de Rome; Marcel Lods; Lopez; Mathieu; Mornet, membre du Conseil supérieur de l'Ordre des architectes; Pingusson, chef d'atelier à l'Ecole supérieure des beaux-arts; Vago, secrétaire général de l'UIA.

En remettant son prix à M. Champigneulle, M. Dameron a notamment déclaré:

«Notre but, en créant ce prix, a été de jeter un pont entre l'architecture et l'opinion publique, de réveiller l'intérêt que celle-ci porta jadis à l'architecture, de lui rappeler que celle-ci est liée à la vie de chaque jour, de la passionner pour les problèmes actuels de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire comme elle se passionne, par exemple, pour la conquête de l'espace.

» Nous voulons rappeler que l'architecture a pour but essentiel d'exprimer les suggestions de la vie, qu'elle les justifie par le rapport des surfaces et les exprime dans l'harmonie des volumes. L'architecture influe sur la vie de l'homme à chaque instant; M. Champigneulle l'a bien compris quand il a écrit «que le véritable urbaniste, par conséquent le véritable architecte, c'est celui qui peut satisfaire l'homme complet, non seulement son corps, mais tout ce qu'il porte en soi de désir d'évasion, d'amour, d'élévation spirituelle, d'instinct religieux, d'exaltation vers la beauté.»